



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 14 mars 2024

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 7 mars 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h10 et levée à 22h00.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents : Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : G. JOBERT/P. BENOIT ; B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; D. MOULIN/A. MARGUET ; MH BALLEE/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; F. MANZONI/S. LESCURE ; N. PERROT/C. LOMBARD ; D. DUMONT/B. DIRAND.

Subventions aux associations Culture-Sport-Animation

Après lecture et étude de chaque dossier déposé par les associations pour l'année 2024, les membres des commissions Culture-Sport-Animation et Finances proposent que les montants suivants soient alloués comme subventions aux associations dans le cadre du Budget 2024 :

- 1 000 € : ASV Basket
- 1 500 € : L'Avenir du Dahon
- 800 € : Badminton Valdahon Vercel
- 250 € : Cercle d'escrime du plateau de Valdahon
- 2 500 € : Comité de jumelage
- 2 000 € : Comité des fêtes
- 5 000 € : Football Club Valdahon Vercel
- 800 € : Les Tichodromes escalade
- 1 000 € : Vélo club Valdahon Val de Venues Vercel
- 600 € : Unyon des Commerçants et artisans de Valdahon
- 2 000 € : La Vaillante (Ciné Pax)
- 500 € : Nageurs des portes du Haut-Doubs
- 1 700 € : Rugby
- 400 € : CSAGV (Tir)
- 500 € : Club de l'amitié
- 200 € : Union des combattants
- 800 € : Tennis de table
- 1 600 € : La Valdahonnaise
- 350 € : Mémoire de nos pères
- 500 € : Retraite sportive Plateau Valdahon
- 600 € : Les Arts scène
- 800 € : Judo Club
- 1 000 € : Section locale des jeunes sapeurs-pompiers

Concernant Familles Rurales :

- 320 465 € : Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire

Les montants des autres subventions pour les structures multi accueil (Les P'tits bouts de cuir, SMA Trottinette, Ludothèque Pic et Pivette) seront présentés à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'affectation des sommes ci-dessus indiquées.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 1

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR



Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
19/03/2024